

Papeete, le 26 août 2024

Le collège des inspecteurs pédagogiques du second degré s/c de Monsieur le vice-recteur de Polynésie française

À

Mesdames et Messieurs les professeurs des collèges et des lycées

s/c

de Monsieur le ministre de l'Éducation,

de Monsieur le directeur de l'enseignement catholique

de Monsieur le directeur de l'enseignement protestant

de Monsieur le directeur de l'enseignement adventiste

de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : message de rentrée de l'inspection pédagogique

Chères et chers collègues,

L'inspection pédagogique entend accompagner les équipes enseignantes et les chefs d'établissement dans la mise en place des mesures et des orientations ministérielles locales et nationales qui relèvent de leur champ d'action. Tous les inspecteurs, quelles que soient leurs disciplines, ont vocation à contribuer à l'acquisition des savoirs fondamentaux, à l'amélioration du climat scolaire et à la fortification de l'esprit critique des élèves, plus que jamais indispensable avec l'expansion considérable de l'intelligence artificielle dans les usages numériques quotidiens.

Les nouveaux programmes nationaux validés par le Conseil supérieur des programmes seront mis en œuvre progressivement, le plus souvent avec un an de décalage, le temps d'y apporter les adaptations ou les contextualisations nécessaires. Dans sa lettre de

rentrée, le ministre de l'éducation de la Polynésie française indique toutefois qu'il « encourage vivement l'ensemble des enseignants à s'imprégner des orientations, des principes et des contenus des programmes nationaux publiés ». Cette appropriation s'effectuera dès l'entrée en vigueur des programmes par la participation aux campagnes de formation prévues dans les disciplines concernées par les changements de programmes.

Au chapitre des nouveautés, il faut noter l'introduction de l'épreuve anticipée de mathématiques pour tous les élèves de première générale et technologique en juin 2026, mais également la modification des modalités d'attribution du DNB : le contrôle continu, ramené à 40%, prendra dorénavant en compte la moyenne des notes de la classe de troisième. Il ne faut pas y voir le signal donné à un retour généralisé aux notes : le fondement de l'évaluation demeure la maîtrise des compétences attendues qui figurent explicitement dans les programmes. Les inspecteurs proposeront leur contribution aux réflexions menées en établissement pour aboutir à des protocoles garantissant une évaluation chiffrée fiable, représentative du niveau de compétences des élèves en fin de cycle 4. Dans la même logique, les projets d'évaluation des lycées, déjà en vigueur, seront actualisés pour conférer une valeur certificative aux moyennes annuelles de tous les enseignements suivis en cycle terminal et ainsi renforcer l'égalité de traitement entre les élèves.

L'actualité place également au premier plan la poursuite des groupes de besoins issus des mesures du Choc des savoirs. Après une première année de mise en œuvre, les inspecteurs sont disponibles pour accompagner les ajustements qui peuvent y être apportés en termes de diagnostic, de contenus, d'organisation dans l'esprit du « cadrage renforcé » évoqué par le ministre dans sa lettre de rentrée. Notons que si les résultats aux tests des évaluations nationales arrivent en décalage avec la rentrée scolaire, ils n'en restent pas moins précieux pour apporter des indicateurs tangibles permettant d'affiner en temps utiles les diagnostics internes sur lesquels les répartitions dans les groupes se basent le plus souvent.

L'inspection pédagogique sera force de proposition là où émergeront des projets de liaison collèges-lycée, appelés à se développer pour fluidifier et sécuriser le continuum des apprentissages des élèves. Elle appuiera les pratiques pédagogiques innovantes et accrocheuses au service de la réussite des élèves, veillera à promouvoir la transmission des valeurs républicaines et la formation à une citoyenneté éclairée, indissociables du développement de leur esprit critique. Enfin elle s'attachera à renforcer les conditions d'une école inclusive et protectrice, attentive au bien-être des élèves et à l'égalité entre les filles et les garçons, pour un climat scolaire serein et propice aux apprentissages. Portés par l'engagement des équipes, les inspectrices et les inspecteurs du vice-rectorat auront à cœur cette année encore d'œuvrer pour un élan collectif au service de l'École.

Sommaire

Arts plastiques et histoire des arts

Économie gestion – Hôtellerie Tourisme – Sciences économiques et sociales

Éducation musicale et chant choral

Éducation physique et sportive

Établissements et Vie scolaire

Histoire-géographie, enseignement moral et civique Voie générale, technologique et professionnelle

Langues vivantes étrangères

Lettres et tahitien

Mathématiques, mathématiques et physique-chimie en LP, sciences numériques et technologiques, numérique et sciences informatiques

Physique-chimie

Sciences et techniques industrielles - Arts appliqués - Technologie -

Sciences et technologies du vivant, de la santé et de la terre

Pour le collège, la doyenne de l'inspection pédagogique

Doyenne de l'inspection pédagogique
Inspectrice d'académie
Inspectrice pédagogique régionale
Histoire et Géographie



Yvette TOMMASINI

Yvette TOMMASINI

Sciences et technologies du vivant, de la santé et de la terre

Chères et chers collègues,

Bienvenue aux nouveaux professeurs qui nous rejoignent à cette rentrée et félicitations aux lauréats des concours de la session 2025.

Je remercie l'ensemble des professeurs qui par la qualité de leur investissement et de leur engagement, ont contribué à la réussite des élèves et des étudiants de l'année scolaire passée, au bon déroulement des épreuves certificatives et des différentes commissions d'harmonisation. Je salue aussi l'implication des tuteurs, des formateurs et des chargés de mission qui ont accompagné leurs collègues dans leur parcours professionnel. Toutes ces contributions constituent le cœur de notre mission éducative.

C'est une équipe de chargés de mission, en partie renouvelée, qui m'accompagnera afin de mieux vous soutenir dans vos actions et vos projets :

- **Madame Nolwen BRONSTEIN, CMI en SBSSA**
Professeure au lycée professionnel de Faaa (nolwen.monnier@ac-polynesie.pf)
- **Monsieur Aimana CROISIE, CMI – Événements, concours scientifiques et partenariats**
Professeur au Lycée Tuianu Le Gayic (aimana.croisie@ac-polynesie.pf)
- **Madame Marie-Gaelle CROSNE, CMI en SBSSA**

Professeure au lycée professionnel de Faaa (marie-gaelle.crosne@ac-polynesie.pf)

- **Madame Morgane DRENEUC, CMI – Examens SVT**
Professeure au Lycée Paul Gauguin (morgane.dreneuc@ac-polynesie.pf)
- **Monsieur Ariimoana GARBUTT, CMI en SVT**
Professeur au Lycée Tuianu Le Gayic (hugo.garbutt@ac-polynesie.pf)
- **Madame Christel MONNIER, CMI pour la voie technologique et le BTS**
Professeure au Lycée du Diadème (christel.monnier@ac-polynesie.pf)

Pour toute communication, je vous invite à consulter régulièrement votre adresse académique (prenom.nom@ac-polynesie.pf), que nous utiliserons exclusivement pour nos échanges.

Nos disciplines sont au centre **d'enjeux majeurs** ; santé, environnement, citoyenneté, innovation en sont des exemples. La consolidation des fondamentaux, le développement de l'esprit critique, l'intégration des compétences psycho-sociales en sont également des dimensions essentielles. Pour y répondre, nous aurons à relever **des défis** ; faisons-en des opportunités pour renforcer la réussite et l'épanouissement de nos élèves.

Contribuer à l'acquisition des fondamentaux et affermir l'évaluation :

Il nous revient également d'accompagner les élèves vers la maîtrise des fondamentaux, pour garantir à chacun une base solide, qu'il s'agisse des langages scientifiques, de l'accès au sens et à la compréhension, à travers le lire, l'écrire et le compter.

L'évaluation doit rester un outil exigeant et bienveillant, centré sur les compétences attendues. Une distinction claire doit être apportée entre les évaluations formatives qui **mesurent la progression** des élèves, et celles qui apprécient leur **niveau de maîtrise** dans le cadre du DNB, du baccalauréat ou des diplômes professionnels.

On constate encore un écart trop grand entre les notes obtenues en contrôle continu et les notes des épreuves ponctuelles. Une juste évaluation des compétences est nécessaire pour ne pas décrédibiliser la valeur des examens et des diplômes.

Favoriser le bien-être et le climat scolaire :

Intégrer le développement des compétences psycho-sociales dans nos cours, encourager l'entraide et valoriser les projets pédagogiques sont des leviers puissants pour améliorer le climat scolaire et le bien-être des élèves.

Par ailleurs, les grands rendez-vous de l'année, comme les Olympiades de Biologie, les Olympiades de Géosciences ou encore le Concours général des métiers en esthétique-cosmétique-parfumerie et en coiffure offrent l'opportunité de fédérer élèves et enseignants autour d'expériences collectives et de moments de recherche active et de partage. Il en est de même du projet et du chef d'œuvre dans la voie professionnelle.

Renforcer la dimension éducative et citoyenne et cultiver l'esprit critique

Les SVT, les biotechnologies et les sciences médico-sociales contribuent pleinement à l'éducation au développement durable, à l'éducation à la santé, dans une démarche globale. Ces éducations peuvent être portées par des projets interdisciplinaires qui visent à donner aux élèves la capacité de raisonner sur des questions complexes, et à leur fournir des clés de compréhension pour exercer leur esprit critique et agir de manière responsable.

Le référentiel de compétences EDD de 2023, complété par les repères et attendus de fin de cycle de 2024, sert de cadre aux contenus d'enseignement et aux projets éducatifs.

Promouvoir un numérique raisonné :

L'intelligence artificielle impacte particulièrement l'éducation. Déjà largement utilisée par les élèves, les étudiants et les professeurs, elle appelle vigilance et regard distancié afin d'évaluer les opportunités qu'elle offre. Le cadre d'usage de l'IA en éducation publié en juin 2025, fixe des principes clairs. Un parcours PIX-IA entre dans une phase pilote à la rentrée 2025 en seconde et première année de CAP, avant une généralisation progressive à partir de janvier 2026.

De manière plus large, l'utilisation du numérique doit s'inscrire dans une démarche réfléchie, protectrice et émancipatrice pour les élèves.

Des ressources sont accessibles sur la page « promouvoir un numérique raisonné à l'Ecole » du site Eduscol.

Éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS)

Des programmes à l'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité (EVARS) visent à faciliter la mise en œuvre des séances obligatoires (au moins 3 séances spécifiques par an et par classe) dès cette rentrée et à soutenir les enseignants. Ils s'inscrivent dans un continuum d'apprentissage du cycle 1 au lycée.

Outre les notions de biologie et de physiologie, ils abordent la **lutte contre les discriminations**, la **promotion de l'égalité** et du **respect entre les sexes**, ainsi que la **prévention des violences sexuelles** et le **harcèlement**. Même si une réflexion sur la contextualisation de ces programmes est prévue, il est important de s'imprégner de leurs contenus et de leur philosophie. Des ressources complémentaires à destination des personnels et pour la communication avec les parents sont consultables sur le portail Eduscol.

Un parcours Magistère pour tous les personnels est disponible ; un dispositif de formation

sera mis en œuvre dans le cadre du PRAF pour les personnes ressources des collèges, lycées généraux et technologiques et lycées professionnels.

Enseigner le fait nucléaire (EFN)

Cette année scolaire sera marquée par la commémoration du 60^è anniversaire du premier tir Aldébaran, le 2 juillet 2026. Deux concours - « Le fait nucléaire, qu'est-ce que c'est ? », « Raconte l'histoire de la Polynésie – A fa'ati'a mai te a'amu no Porinetia » - ainsi qu'une exposition ouverte aux établissements scolaires et au public sont prévus.

L'enseignement du fait nucléaire concerne **l'ensemble des disciplines** ; des documents ressources élaborés par le groupe de travail EFN, sont consultables sur le site de la DGEE.

Un dispositif de formation disciplinaire en SVT est proposé sur inscription au PRAF. Il est également possible pour un établissement de solliciter une FIL pour une équipe pluridisciplinaire souhaitant être davantage outillée pour cet enseignement. Une prise en charge interdisciplinaire permet de traiter toutes les dimensions du fait nucléaire, avec une approche fondée sur la didactique des **questions socialement vives**.

Informations :

Dans la voie professionnelle, le bilan de l'année passée a conduit à deux mesures : l'allongement de deux semaines des enseignements et la réduction du parcours personnalisé, un calendrier d'examen adapté : **l'épreuve de PSE** est avancée avant la période finale du parcours.

Une **épreuve anticipée de mathématiques** pour tous les élèves de première de la voie générale et technologique, sera instaurée dès la session 2027 du baccalauréat. Elle portera un coefficient 2 pris sur le Grand oral.

Une formation au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (**CAFFA**) est proposé dans le cadre du PRAF. Notre réseau de formateurs titulaires de cette certification mérite d'être élargi ; nous vous invitons à vous inscrire à la formation et aux épreuves.

Deux **nouvelles formations** ouvrent cette rentrée dans notre académie : le BTS Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie (MECP) au lycée professionnel de Mahina et le certificat de spécialisation d'aide à domicile au lycée polyvalent Tiarapu nui. Nous vous remercions de bien vouloir contribuer à faire connaître ces formations à vos élèves et étudiants tout en renforçant leur appropriation, ainsi que celle des équipes pédagogiques et des partenaires, des formations existantes et des métiers, pour une orientation choisie.

Les chargés de mission et moi-même, vous assurons de notre soutien et de notre proximité au quotidien durant cette année, que je souhaite riche en projets et en réussites partagées.

Excellente rentrée à toutes et à tous !

Mathilda CHANG

IA-IPR SVT

Extension biotechnologies, SMS et SBSSA